

BTS PÊCHE ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Les titulaires de ce BTS assurent la conduite et la gestion d'un navire de pêche. Ils ou elles mettent au point les engins de pêche ou les techniques innovantes, participent au traitement et à la valorisation des poissons. Spécialistes de la réglementation des pêches, leur mission consiste à :

- préparer, organiser, planifier des missions d'observations du milieu marin, des campagnes de pêche et des espèces, restituer les données collectées
- participer aux actions de prévention et de lutte contre les pollutions des mers.

► ACCÈS AU BTS

- **Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes** option commerce, option pêche, option plaisance professionnelle
- **Classe de mise à niveau** pour BTS maritime Pêche et gestion de l'environnement marin

► POURSUITE D'ÉTUDES

- **Classe préparatoire ATS Biologie**
- **Formation d'école spécialisée** : formation professionnelle d'officier chef de quart passerelle (OCQP) à l'École nationale supérieure maritime (ENSM)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Poitiers, consultez le guide « Entrer dans le Sup après le bac »

► DÉBOUCHÉS

Les emplois se situent aussi bien dans le secteur public que privé. On les retrouve dans des organismes de recherche (IFREMER, CNRS), des collectivités locales, des comités de pêches, des criées ou coopératives maritimes...

Exemples de métiers : *Commandant-e de navire de pêche ; garde juré maritime, observateur-trice scientifique en mer ; technicien-ne conseil en environnement maritime ; technicien-ne de cellules anti-pollution ; animateur-trice nature ; guide touristique de parcs marins*

► LES ÉTABLISSEMENTS DANS L'ACADÉMIE

- ◆ 17 La Rochelle Lycée maritime et aquacole **S**

- ◆ Établissement **public**
- Établissement **privé sous contrat**
- ❖ Établissement **privé hors contrat**
- Établissement **consulaire** (dépend d'une chambre de commerce et d'industrie ou d'une chambre de métiers)
- ▼ **CFA** (Centre de formation d'apprentis)
-
- S** Statut de l'étudiant «**Scolaire**» (formation temps plein)
- A** Statut de l'étudiant «**Apprenti**» (formation en apprentissage)
- alt. sous statut scolaire** Alternance école/entreprise sous statut scolaire

Localisez les établissements sur
www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Poitiers
► rechercher un établissement



Pour plus d'informations :